

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Moncton (N.-B.) – Le 13 août 2015 – La Chambre de commerce du Grand Moncton félicite le conseil municipal d’avoir voté en faveur de la construction du Complexe d’événements au centre-ville

Après plusieurs années de consultation et de nombreuses discussions, la décision attendue depuis longtemps de mettre à exécution le projet de construction du Complexe d’événements au centre-ville a été prise hier soir. On a procédé au vote afin de respecter l’échéance fixée au 30 septembre, ce qui était nécessaire afin de maintenir les prix cotés dans les propositions retenues.

La Chambre de commerce du Grand Moncton souhaite féliciter le conseil municipal de vouloir procéder à la construction du centre.

« Nous sommes ravis que toutes les parties impliquées ont trouvé une façon de s’allier dans le cadre de ce projet et d’en faire une réalité; il s’agit véritablement d’un investissement dans notre avenir », de dire Scott Lewis, président de la Chambre de commerce du Grand Moncton. « En tant que moteur économique de la province, la clé du succès de notre région repose sur l’investissement dans notre avenir. »

En tant que voix de la communauté des affaires, nous savons qu’il existe un soutien écrasant en faveur de la mise à exécution de ce projet de la part de nos membres. Non seulement ce projet profite-t-il aux entreprises, mais il favorise également la collectivité en général, car nos membres constituent une partie intégrante de la communauté dans laquelle ils vivent.

« Il s’agit d’un investissement visant à augmenter l’assiette fiscale, à favoriser les activités dans le centre-ville et à stimuler de nouveaux investissements supplémentaires », explique Carol O’Reilly, directrice générale de la CCGM. « Nous sommes heureux de constater que les gouvernements provincial et fédéral ont manifesté leur appui envers ce projet et qu’ils se sont ralliés à cette vision commune en faveur du complexe d’événements. Ce projet et ses nombreuses retombées profiteront grandement à nos trois municipalités et à notre province. »

Les perspectives du nouveau complexe ont envahi les bureaux de presse et les médias sociaux, permettant de concrétiser ce rêve de longue date. Un complexe du genre établira de nouvelles règles de

jeu pour les trois municipalités et la région du sud-est de la province, et la communauté des affaires est prête à faire de ce rêve une réalité.

-30-

La Chambre de commerce du Grand Moncton est la voix de la communauté d'affaires pour plus de 825 entreprises, ce qui représente au-delà de 35 000 membres à Moncton, à Dieppe, à Riverview et dans les environs.

Information :

Bonnie Porter, directrice des communications et des opérations

Tél. : 506-856-4004 Courriel : bporter@gmcc.nb.ca